

L'HEBDO DISCIPLINAIRE

Communiqué du 17 Juin 2022

La commission de discipline du jeudi 16 juin 2022 a notamment prononcé les sanctions suivantes, suivant les Statuts et Règlements Généraux :

1 équipe d'un club a écopé de -10 points de pénalité, dont -3 points avec sursis

Pour avoir présenté de faux certificats covid dans le but de reporter une rencontre

2 équipes de club ont écopé d'un sursis de mise hors compétition

3 ans de suspension pour un dirigeant de club

Pour avoir effectué un envoi à la ligue de faux certificats covid pour justifier du report de la rencontre ; utilisation frauduleuse de la boîte mail officielle du club ; Dirigeant en état de suspension lorsque les faits ont été commis.

1 an de suspension pour un président de club

Manquement à ses responsabilités notamment pour libre accès à la boîte officielle club. Co-responsable des faits

10 mois de suspension pour un joueur

Coups envers un adversaire

6 mois de suspension pour un joueur a écopé de

Tentative de coup envers un adversaire

